

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer  
de la Seine-Maritime  
Service Transition,  
Ressources et Milieux  
Bureau des milieux  
aquatiques et marins

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole  
maison du canton  
pôle de Criquetot  
28 route de Vergetot  
76280 CRIQUETOT L'ESNEVAL

Dossier suivi par :  
Jean CAVAILLES

Mèl : [jean.cavaillès@seine-maritime.gouv.fr](mailto:jean.cavaillès@seine-maritime.gouv.fr)  
Mèl : [ddtm-strm-bmam@seine-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm-strm-bmam@seine-maritime.gouv.fr)

Tél. : 02.32.18.94.80

Objet : dossier de demande d'avis instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : PC 7669319A0002 reconstruction de la station d'épuration sur la commune du TILLEUL  
Demande d'avis sur projet de dossier

Réf. : 76-2019-00766/ML

ROUEN, le 13 décembre 2019

**MAIRIE**

Monsieur le Président,

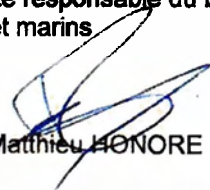
Je fais suite à votre demande de permis de construire reçue le 26 novembre 2019. Je vous informe que ce dossier a fait l'objet d'un dossier de déclaration loi sur l'eau (76-2018-00679) en 2018. Le service concerné rendra son avis lors de l'instruction.

Mon service, dont les coordonnées sont indiquées en pied de page du présent courrier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez concernant l'élaboration de votre dossier ou relatif au déroulement de la procédure d'instruction de celui-ci.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Arrivée le  
26 DEC. 2019  
à CCCC

Le responsable du bureau des milieux aquatiques  
et marins

  
Matthieu HONORE